

Édito du maire

Notre actualité reste marquée par la pandémie due au COVID-19. Les nouvelles mesures sanitaires annoncées par le Président de la République le 28 octobre vont impacter les activités quotidiennes de tous les Fontenois.

Pour la rentrée scolaire, les enseignants et les agents du service périscolaires ont mis en œuvre les protocoles sanitaires en vigueur. Tous les protocoles mis en place sur la commune font l'objet de réflexion et d'échanges en lien avec les services de la Sous-Préfecture.



Depuis son installation et après un été studieux, la nouvelle équipe municipale est au travail avec comme objectif de tenir ses engagements pris avec vous. Si le contexte sanitaire évoqué précédemment ne nous permet pas de mettre en place le « café des élus » du dimanche matin, nous avons avancé dans l'installation des six comités consultatifs thématiques. Après validation au conseil municipal du mercredi 28 octobre 2020, les premières réunions se dérouleront dans les prochaines semaines. Nous remercions les Fontenois qui se sont engagés pour apporter leurs contributions aux différents thèmes de ces comités.

Parmi nos autres engagements, celui concernant l'entretien de l'ensemble de nos espaces publics a fait l'objet d'une attention particulière ; vous avez d'ailleurs été nombreux à nous faire part de votre satisfaction de constater les efforts réalisés.

Par ailleurs, la fin des travaux sur les terrains de sports du parc Sainte Suzanne et la livraison du skatepark nous ont conduits à publier des arrêtés municipaux définissant les modalités d'accès et d'utilisation ; ceux-ci seront affichés à l'entrée du skatepark, des terrains de sport et sur les panneaux à l'entrée de la mairie. Tous les parents des usagers sont invités à en prendre connaissance.

Dans ce contexte de plus en plus contraint, nous restons à votre écoute. N'hésitez pas à solliciter les services de la mairie qui resteront opérationnels pour répondre à vos besoins.

*Prenez soin de vous et de vos proches,
Nelly Meunier-Chanut*

L'automate de vente de billets TER de la gare Fontaines-Mercurey

Suite à l'information reçue d'un Fontenois, nous avons demandé l'intervention d'un technicien Mobigo auprès de la SNCF pour la réparation de l'automate. Celui-ci fonctionne à nouveau.

Pour les personnes qui ne sont pas à l'aise avec l'utilisation de cet automate, qui n'ont pas d'accès internet ou qui rencontrent des difficultés pour l'achat d'un billet sur internet ou sur l'appli SNCF, nous vous informons qu'il existe le service « Allo Billet » qui permet de commander un billet TER par téléphone.

Comment faire ?

- Appelez Mobigo au 03.80.11.29.29 (choix n°4) du lundi au samedi de 7h à 20h (prix d'un appel local)
- Indiquez au téléconseiller nom, prénom, parcours, réduction éventuelle pour le voyageur
- Payez par carte bancaire
- Recevez votre billet TER par SMS ou, si nous n'avez pas de téléphone portable, notez le code à 10 chiffres donné par le téléconseiller. Il vous suffira de présenter votre SMS ou le code lors du passage du contrôleur à bord du train.



Une fois commandé et payé, le billet est valable pour un voyage le jour désigné lors de la commande et il est non échangeable et non remboursable.

C.C.A.S

L'installation du CCAS a eu lieu le mercredi 16 septembre 2020, sous la présidence de Madame le Maire Nelly MEUNIER-CHANUT.

Le CCAS est présidé de plein droit par le Maire de la commune. Son Conseil d'Administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés lors du conseil municipal du 10 juillet 2020 et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le Maire par arrêté le 10 septembre 2020 :

- Mme Martine GOUFFIER
- Mme Nathalie CHAPERON
- M. Claude CHALUMEAU
- Mme Marie-Thérèse BON
- M. Gilles BELFILS
- Mme Céline MOROT-RAQUIN
- M. Pierre SCHELLE



Les missions du CCAS sont définies par le Code de l'Action Sociale et des Familles. Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. Il se mobilise dans la lutte contre l'exclusion, les services d'aide à domicile, la prévention et l'animation pour les personnes âgées, la gestion d'établissement d'accueil pour personnes âgées, le soutien au logement et à l'hébergement, la petite enfance, l'enfance/la jeunesse et le soutien aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande, contactez l'accueil de la mairie pour prendre rendez-vous.

La Vice-Présidente élue est Mme Carine PLUMIER.

Le CCAS décide, lors de cette réunion, d'organiser le goûter et le colis de Noël pour les Fontenoises et les Fontenois ayant 75 ans et plus.



Le colis confectionné de produits locaux achetés chez les commerçants de Fontaines sera remis au domicile des aînés le dimanche 13 décembre 2020.

Etant donnée l'évolution sanitaire relative à l'épidémie de COVID 19, l'organisation du goûter des aînés en octobre, lors de la semaine bleue, est reportée à une date ultérieure.

Audit financier

Annoncée au cours de la campagne électorale, la réalisation d'un audit sur la situation des finances de la commune a été engagée dès le mois de juillet. Confiée à un cabinet d'expertise comptable, cette étude est terminée ; elle comprend une analyse de la situation financière à fin 2019 avec une rétrospective des principaux événements financiers sur la période 2012/2019. Ces résultats sont essentiels pour nous permettre d'élaborer des projets objectifs et réalisables durant notre mandat.



Présenté par ses auteurs en commission des finances, puis lors du conseil municipal du 28 octobre, cet audit financier sera également communiqué aux Fontenois avec :

- la tenue d'une réunion publique : initialement prévue le vendredi 6 novembre, elle est reportée à une date ultérieure, compte tenu des nouvelles contraintes sanitaires ;
- la publication d'un bulletin spécifique qui sera diffusé à tous les Fontenois.

Les 30 ans de la bibliothèque

La bibliothèque de FONTAINES a été créée le 30 septembre 1990 à l'initiative de Mesdames PARAIK et HOEPFFNER. Elle est affiliée à Culture et Bibliothèque pour tous. Madame PARAIK a été responsable jusqu'en 2011, Madame BESSE a repris suite à son départ.



La bibliothèque compte environ une centaine d'adhérents et possède près de 16 000 livres (8 000 pour adultes / 8 000 pour enfants). Elle est ouverte le mercredi toute la journée et le samedi matin.

Depuis sa création, elle a vécu deux déménagements :

en 1999 elle emménage Place Marcel Pourprix et depuis 2018, elle est installée Place de la Mairie.



La bibliothèque compte six bénévoles : Georgette BESSE, Claudine DECOMBARD, Rachel MILLERET, Françoise MICONNET, Michelle GELIN, et Madeleine KMIIEC (absente sur la photo) qui se répartissent en demi-journées sur les jours d'ouverture.

Suite aux mesures sanitaires, elles se sont mobilisées pour maintenir l'ouverture au public.

La bibliothèque a besoin de bénévoles. N'hésitez pas à venir demander des renseignements auprès d'elles.

Un sac a été remis à chaque personne présente à cet anniversaire.

A l'occasion des 30 ans de la bibliothèque, une tombola a été mise en place, avec de nombreux lots : un gâteau réalisé par La Bonne Brioche et 7 bandes dessinées.



Pour remercier les membres de la bibliothèque pour leur dévouement, la municipalité a offert des fleurs à chacune d'entre elles.

La municipalité tient également à remercier les membres du GREF qui ont aidé à la mise en place de ce 30ème anniversaire en permettant une entrée par la bibliothèque et une sortie par la Maison du Patrimoine.



Chasse au bois



Le Syndicat Intercommunal de Gestion Forestière de Fontaines et Farges les Chalon est riche d'environ 530 Ha de forêts dont tout usager peut profiter. Randonnées, ballades, pratique du jogging ou VTT, cueillette de champignons...

Il existe également la pratique de la chasse au bois qui a lieu le mercredi dans les bois du Curney (entre la nationale et l'autoroute) et le samedi dans les bois du Nainglet (entre Farges et la forêt de Marloux).

La chasse est ouverte cette année du 17 octobre au 28 février. Les consignes de sécurité ainsi que les directives pour la régulation du gibier sont très strictes. Il ne faut pas hésiter à dialoguer avec les chasseurs qui connaissent bien la forêt ; ainsi elle restera un espace ludique et sportif dédié à tous.

Chasse en plaine

Fontaines compte un peu moins de 30 associations dont l'une est centenaire en 2020 : la Société de chasse en plaine, avec 34 adhérents dont 30 Fontenois. La chasse en plaine est ouverte jusqu'au 20 décembre pour le petit gibier et est pratiquée le mercredi et le dimanche. Des battues sont organisées afin de limiter la prolifération des renards et des sangliers, entourées par toutes les règles de sécurité. Une vente de boudin et fromage de tête fait-maison est organisée le premier dimanche de décembre.

Actualités



Etat d'avancement des travaux de l'église Saint-Just

Les travaux ont débuté en août par la pose, autour de l'église, d'un drain périphérique raccordé sur l'assainissement des eaux pluviales.

En septembre, le montage de l'échafaudage a été réalisé autour du chœur et du clocher. Les marches de la cure, empruntées notamment par les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle, ont été déposées et reposées.

Finalement, afin de définir la couleur de l'enduit la plus proche de la couleur d'origine, un échantillonnage a été réalisé sur le clocher,

utilisant différentes qualités de sable ainsi que différentes finitions pour l'aspect visuel.

En octobre, le dégarnissage des joints a démarré, les pierres abîmées ont été déposées afin d'être retaillées, la pose de l'enduit du clocher a débuté et la reprise provisoire de l'intérieur du chœur a été effectuée permettant ainsi la réouverture aux offices. Enfin, les tuiles ont été choisies pour la couverture du chœur.



Nouveaux horaires d'accueil au public de la mairie et de l'Agence Postale Communale

du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 et le samedi : 8h30 - 11h45

Les élus en direct

Mise en place en juillet, la permanence hebdomadaire du mardi après-midi, sans rendez-vous, a connu un réel succès avec plus de 20 entretiens réalisés au cours des huit premières semaines. Les sujets évoqués sont très variables mais concernent essentiellement la vie quotidienne.

Depuis le début du mois d'octobre, nous avons constaté une nette baisse de fréquentation ; aussi, à partir du premier novembre, les rencontres se dérouleront de 17 h à 19 h, toujours en salle Protheau.

Le Grand Chalon

Le samedi 10 octobre, la communauté d'agglomération a organisé son université d'été ouverte à tous les membres des conseils municipaux des communes du Grand Chalon. Nous avons participé aux neuf ateliers thématiques mis en place ; nous serons aussi mobilisés en apportant notre contribution au nouveau projet de territoire 2020-2026 avec notre présence aux quatre commissions chargées de faire des propositions.